

En 2018, en Suisse, 10'457 IG se sont déroulées et ont concerné autant d'hommes.

Dans le canton de Vaud: 1'477 femmes et autant d'hommes concernés.

Moins de 1% des femmes étaient des mineures âgées de 16 ans et moins. Les 95% des IG se sont déroulées dans les 12 premières semaines. 75 % des IG se sont faites par voie médicamenteuse, 25 % par voie chirurgicale.

Un entretien dans une Consultation de santé sexuelle vous permettra aussi d'aborder des questions sur :

- la sexualité
- la relation de couple
- le cycle menstruel
- la fertilité masculine et féminine
- les méthodes de contraception masculines et féminines
- la contraception d'urgence
- les risques d'infection sexuellement transmissibles
- les rôles parentaux masculins et féminins
- espaces de parole & d'information

TEMOIGNAGES

« Nous avons décidé de garder la grossesse même si ça faisait 3 mois que nous nous connaissions. »

Lucas, 41 ans

« Moi, je me sentais prêt à être père. Elle n'en a pas voulu. »

Frédéric, 28 ans

« Si ma situation me le permettait, j'aurais voulu le garder. »

Bastien, 39 ans

« J'en ai parlé à personne pour ne pas avoir de reproche. »

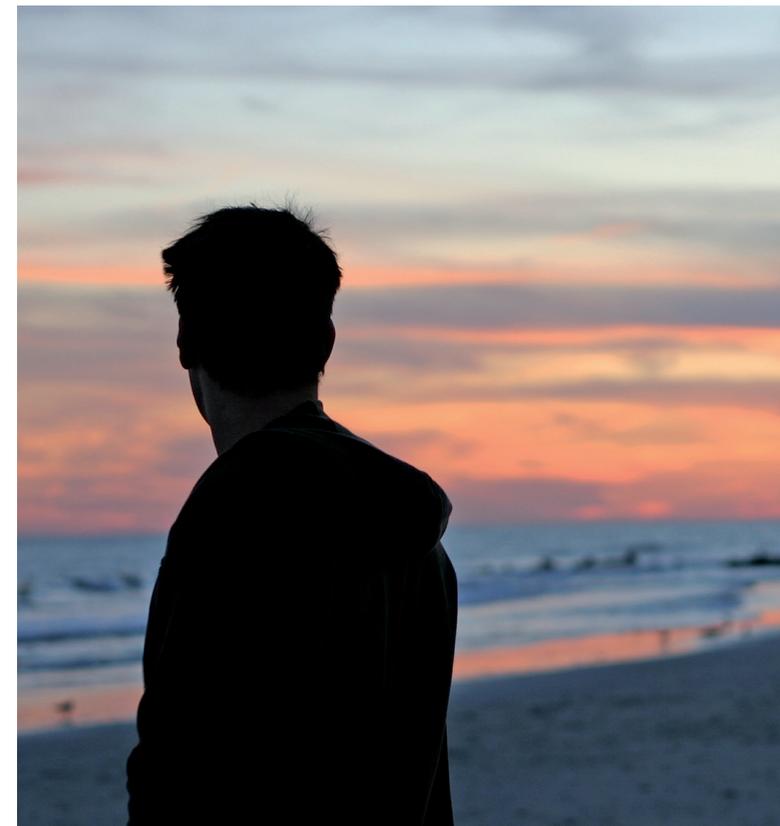
Mohamed, 22 ans

« Ses croyances ont fait qu'elle a gardé la grossesse. »

Alessandro, 36 ans

« Je pensais qu'elle prenait la pilule, sinon j'aurais mis un préservatif. »

José, 25 ans



LORS D'UNE GROSSESSE IMPRÉVUE, L'HOMME EST AUSSI CONCERNÉ

ESPACE DE PAROLE
& D'INFORMATION
À PROFA





La Consultation de santé sexuelle de PROFA vous offre un entretien confidentiel et gratuit.

Il est proposé pour vous seul ou avec votre partenaire.

Vous pourriez ressentir de la tristesse, de la colère, un soulagement, du désarroi, un sentiment d'impuissance, voire de la honte, de la culpabilité.

Vous pourriez avoir besoin de vous exprimer, d'être écouté et informé. Vous souhaitez connaître les différentes méthodes, les étapes et le déroulement de l'interruption de grossesse (IG). Vous aimeriez mieux comprendre votre partenaire.

La décision de poursuivre ou d'interrompre la grossesse appartient à la femme. Les articles du code pénal suisse 118 et 119 posent le cadre de l'IG.

Si la grossesse est poursuivie, vous pouvez avoir des questions en lien avec la paternité, la filiation, un besoin de clarification sur des questions juridiques, financières ou sur le don en adoption. Dans ce cas, le Conseil en périnatalité de PROFA peut vous recevoir pour un entretien personnalisé avec l'assistant·e social·e.



Conseil en périnatalité :
021 631 01 50

PRENDRE RENDEZ-VOUS

À Aigle,
Lausanne,
Morges,
Nyon,
Payerne,
Renens,
Vevey
ou
Yverdon-les-Bains.



Consultation
de santé sexuelle
- planning familial
021 631 01 42

WWW.PROFA.CH

